



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Industrie et commerce extérieur : personnel

Question écrite n° 63481

Texte de la question

M Jean-Claude Mignon appelle l'attention de M le ministre de l'industrie et du commerce extérieur sur le corps des techniciens de l'industrie et des mines, relevant de son ministère. Ce corps, de catégorie B, représente environ 20 p 100 de l'effectif global des directions régionales de l'industrie, de la recherche et de l'environnement, et est constitué en majorité de fonctionnaires de niveau Bac + 2, alors que, statutairement, seul le niveau bac est exigé. Ceux-ci souhaitent la reconnaissance de leur niveau de recrutement et de responsabilité. Or ils se trouvent écartés du bénéfice du classement indiciaire, intermédiaire qui est appliquée à d'autres corps de catégorie B. Ces personnels souhaiteraient une modification statutaire qui permettrait de les recruter officiellement à un niveau Bac + 2 (BTS ou DUT) et non plus niveau bac comme actuellement. Il lui demande quelle suite il entend donner à ces doléances.

Texte de la réponse

Reponse. - Les services du ministère de l'industrie et du commerce extérieur attachent une grande importance à une amélioration de la situation des techniciens de l'industrie et des mines, compte tenu tant de leur niveau de recrutement que des responsabilités qu'ils exercent au sein de ce département ministériel. Le ministre de l'industrie et du commerce extérieur a proposé au ministère chargé de la fonction publique, en accord avec les représentants du syndicat majoritaire de ce corps, qu'une modification du statut des techniciens de l'industrie et des mines soit réalisée. L'article 5-1 du décret statutaire de ce corps précisera dès lors que la détention d'un diplôme universitaire sanctionnant deux années d'enseignement supérieur soit dorénavant exigée des candidats aux concours externes. Ces discussions s'inscrivent dans un débat plus large portant sur les demandes présentées par les intéressés en vue de bénéficier du classement indiciaire intermédiaire.

Données clés

Auteur : [M. Mignon Jean-Claude](#)

Circonscription : - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 63481

Rubrique : Ministères et secrétariats d'état

Ministère interrogé : industrie et commerce extérieur

Ministère attributaire : industrie et commerce extérieur

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 2 novembre 1992, page 4364